

Association des employés Travel
Sägereistrasse 20
CH-8152 Glattbrugg

info@avtravel.ch
www.avtravel.ch



**Aux collaborateurs assurés par la caisse
de pensions Migros**

Glattbrugg, le 16 août 2010

Élection d'un représentant des collaborateurs à l'assemblée des délégués de la CPM 2011 – 2014

Chers collègues,

La législature 2007 – 2010 des organes d'administration de la caisse de pensions Migros prenant fin le 31.12.2010, il est impératif de procéder, cette année encore, aux élections pour l'assemblée des délégués (délégués ordinaires et leurs suppléants).

Les représentants des collaborateurs ont pour mandat d'élire les 11 conseils de fondation des collaborateurs de leur circonscription, y compris le vice-président de la CPM. L'assemblée des délégués a pour tâche en particulier d'adopter le règlement de prévoyance, d'approuver les comptes annuels et le rapport annuel du conseil de fondation, de mandater l'instance de révision et d'accepter le rapport des experts sur les retraites professionnelles. Avec 57 délégués issus des diverses entreprises M, les collaborateurs disposent de la majorité au sein de l'assemblée des délégués qui compte 100 personnes; la minorité est représentée par 33 représentants des employeurs et 10 représentants des retraités. L'assemblée, où Hotelplan a droit à un mandat fixe, siège généralement une fois par an.

Dans le cadre de cette élection, l'association des employés Travel dispose d'un droit de proposition. Après éclaircissements de notre part, la situation se présente comme suit:

en 2002, l'assemblée des délégués a élu notre délégué actuel Lukas Zurkinden au conseil de fondation et l'a confirmé dans ses fonctions depuis lors. Cela étant, le mandat d'Hotelplan a pu être occupé par Ruth Arnet. Après que Lukas Zurkinden nous a informés qu'il ne serait plus disponible, son appartenance au conseil de fondation expirera le 31.12.2010.

En conséquence de quoi, nous vous soumettons la proposition suivante pour une élection tacite:

- a) Ruth Arnet, nommée responsable de la succursale de Steinhausen, comme déléguée ordinaire**
- b) Matthias Lack, responsable du support RH, comme délégué suppléant**

Si aucune opposition n'émane du cercle des collaborateurs assurés par la CPM **d'ici au 17.9.2010** et qu'aucun(e) candidat(e) éligible n'est proposé(e) (au moins 10 voix par écrit pour chaque candidature), notre proposition sera considérée comme approuvée.

En cas de questions, vous pouvez vous adresser aux candidats, mais aussi aux soussignés et au service du personnel.

Association des employés Travel

Jolanda Ferrari
Présidente

André Bonini
Vice-président